MARTIGNAT Info

Bulletin d'information de l'équipe municipale

88

Avril 2023

Sommaire

- Le recensement citoyen.
- Les quartiers rénovés de l'Orée du bois et du Pavé.
- Recrutement des Pompiers volontaires au SLIS.
- Don du sang, trophée de la vie.
- Chats errants et les nôtres.
- Tribune du Conseil Municipal des Enfants.
- Supplément au n°88 et la Newsletter des Petits Chatons.

mairie@martignat.com

www.martignat.com

@martignat

Le recensement citoyen

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire, vous devez vous faire recenser.

… ET IL EST OBLIGATOIRE DE LE FAIRE !

Comment ça se passe :

Pour faire votre démarche, il faut vous rendre à la mairie de votre domicile, ou en ligne pour pré-remplir le formulaire, sur le site du service-public.fr

Il vous faudra vous munir de :

- Votre livret de famille,
- Votre carte d'identité ou passeport valide,
- Un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement vous sera alors délivrée.

Quelles conséquences en cas de refus :

Après avoir fait votre recensement citoyen, vous obtenez une attestation de recensement. Celle-ci est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen ou un concours administratif en France.
Ainsi, elle vous permet :

- d'être convoqué à participer à la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales,
- de vous inscrire aux examens et concours d'État (CAP, BAC...), permis de conduire, concours administratifs.

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de **ne pas** pouvoir participer à la **JDC** et en **conséquence**, de **ne** pouvoir passer aucun concours ou examens d'État, permis de conduire avant l'âge de 25 ans, de **ne pas** être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.
En cas de **refus** persistant ou de fausses mentions, vous vous exposez à une amende de **38 euros.**

Les quartiers rénovés de l'Orée du bois et du Pavé

Entrée Sud vers la Croix du Pavé

Rue de l'Orée du Bois avec une chaussée élargie pour faciliter la circulation et le stationnement, s'appuyant sur d'importants murs en gabion

La rue du Pavé

Tronçon en sens unique de la rue de l'Orée du Bois

Haut de l'impasse des Prés

Entrée Nord de la rue de l'Orée du Bois depuis la RD984D

Recrutement des Pompiers volontaires au SLIS

Depuis peu, le Centre de Première Intervention Non Intégré de Martignat a été renommé **SLIS** : **Service Local d'Incendie et de Secours.**

Pour 2022, le nombre d'interventions sur notre commune a été de 99 (contre 82 en 2021 et 75 en 2020) réparties en 5 groupes :

- 10 accidents de la circulation,
- 2 incendies,
- 21 opérations diverses,
- 2 risques technologiques
- 64 secours à victime dont 34 carences (suite aux désengagements des ambulances privées normalement appelées pour ces évacuations sanitaires non urgentes).

Le centre d'appel a mobilisé les pompiers de Martignat seulement pour 63 interventions urgentes sur le total de 99.
75 % de ces 63 missions ont été couvertes par nos sapeurs-pompiers avec ou sans l'intervention d'un CIS (Centre d'Incendie et de Secours d'Oyonnax ou de Montréal-la-Cluse).

L'effectif du SLIS de Martignat est inférieur à 10 personnes, il est donc

URGENT DE RECRUTER

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, il faut avoir plus de 16 ans et moins de 60 ans.
Une formation est nécessaire pour devenir équipier sapeur:

- Instruction de base (16 heures) : elle est gérée en interne par le service à l'occasion de manœuvres.
- Module Prompt Secours (secourisme) : 6 jours en CIS de proximité. Vous pourrez alors intervenir en tant qu'observateur si le module est validé.
- Module Opérations Diverses : 2 jours en CIS
- Module Protection Incendie en CIS : 3 jours + 1 jour pour appareils respiratoires isolants

Les contraintes dans un SLIS sont moindres donc bien moins chronophages que dans un grand centre CIS. Elles sont adaptées aux moyens et aux missions locales :

- Pas de garde bloquée, juste un appel par la sirène et SMS et une mobilisation selon votre disponibilité.
- Le secours à personne et les opérations diverses ne nécessitent que 2 pompiers.
- La protection incendie mobilise 4 pompiers.

Venez nous rejoindre et partager les valeurs de l'effectif : bon esprit, altruisme et convivialité. Vous nous aiderez à pérenniser notre SLIS et à servir la sécurité de nos habitants.

Contacter la mairie ou le Chef de centre

Don du sang, trophée de la vie

Marie-Jo LEVILLAIN, le trophée et Marilyn PECHOUX

Le Trophée de la vie change de commune tous les ans. Le 24 févier dernier il a quitté Martignat pour rejoindre la mairie d'Oyonnax, lors de l'assemblée générale des donneurs de sang bénévoles de la région d'Oyonnax.
Un accord de partenariat entre la commune et les donneurs de sang sera prochainement signé et nous souhaitons justement vous sensibiliser à ce sujet.
Actuellement 10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France et ce sont près de 3 000 associations qui militent pour le don de sang, le don de moelle osseuse et le don d'organe afin de répondre aux besoins des patients.
Localement, Groissiat avec un taux de 5.5 % est à la première place de la générosité, taux qui représente le nombre de donneurs par rapport à la population en âge de donner. Martignat est en 2eme position avec 4.6 %.
Pourquoi ne pas prendre la première position, un nouveau défi, un nouveau challenge ????

Pourquoi ne pas organiser une collecte avec l'implication des entreprises présentes sur la commune ?
Madame Danielle MERCIER, résidente route d'Evron, bénévole très impliquée et fidèle pourrait nous aider ainsi que Jean-Paul DETOUILLON, élu nouveau président.
Malheureusement trop souvent nous ne nous sentons pas concernés par ces dons jusqu'au jour où, pour quelqu'un de notre entourage, il a été une providence.
"Recevoir du sang est un droit, donner son sang est un devoir".
Ou pour terminer, citons une phrase de Saint Exupéry **:**
"Quand tu donnes, tu perçois plus que tu ne donnes, car tu n'étais rien et tu deviens".

PROCHAINE COLLECTE le 13 AVRIL à VALEXPO, 9h30-13h et 15h-19h

Chats errants et les nôtres …

La campagne de chats errants menée par le Refuge du Haut-Bugey Agglomération en partenariat avec 30 millions d'amis est terminée.
Mais nous devons continuer à signaler les chats errants à la Mairie afin de les prendre en charge pour éviter la reproduction de masse. Pour rappel, à partir d'un couple de chats errants, en 4 ans, nous nous retrouverons avec plus de 20 000 chats.
Concernant nos amis domestiqués, la stérilisation est un outil de lutte contre les abandons et l'atteinte à leur bien-être.
Un animal stérilisé ne souffrira presque pas en comparaison avec ce que devra endurer un animal abandonné.
Le chat est une espèce domestiquée, il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.
Et souvenez-vous qu'il est obligatoire de l'identifier par puce électronique ou tatouage.

Soyez vigilants, soyez responsables !
Agissez en conséquence et surtout n'oubliez pas de prévenir votre mairie en cas de chat errant.

Tribune du Conseil Municipal des Enfants

Le conseil municipal des enfants s'est réuni le 21 mars afin de finaliser leur journée sans voiture à l'école. Celle-ci aura lieu le vendredi 5 mai prochain et sera suivie d'une semaine complète en juin (semaine du 5 juin) ou les élèves devront, dans la mesure du possible, venir à l'école en mode éco responsable (à pied, en trottinette, à vélo ou en covoiturage). L'affiche qu'ils ont proposée est retravaillée par une élève de Martignat avant diffusion.

Par ailleurs, les enfants du CME sont invités à visiter l'assemblée nationale le 11 avril prochain en compagnie de notre député M. Damien ABAD.

Un retour sur le sujet sera rédigé par les enfants dans le prochain bulletin d'information.

Bulletin d'information de l'Equipe Municipale Avril 2023 Numéro 88
Adresse : Place de la Mairie 01100 MARTIGNAT Téléphone n° 04 74 81 12 94

Imprimé en mairie à 750 exemplaires et distribué dans chaque foyer.
Rédaction : Myriam BEREIZIAT, Noémie HARGUINDEY, Julien ISSARTEL, Yvan NOVAKOSKI, Marilyn PECHOUX, Michel SEBELLIN et Daniel BEJANNIN

MARTIGNAT Info
Bulletin d'information de l'équipe municipale

Agenda

LES EVENEMENTS DU SECOND TRIMESTRE

Samedi 22 avril	Matinée Eco citoyenne au Plateau Sportif, à 8h30, collecte autour du Lange et dans le village, mini jeu pour les enfants, ateliers recyclage des plastiques et sensibilisation au milieu aquatique puis vin d'honneur pour clôturer la matinée.	
Samedi 29 avril	Concours de tarot inter-associations organisé par le Tarot Loisirs du Lange à la Salle des Fêtes, l'après-midi.	
Lundi 8 mai	La Municipalité et les Anciens Combattants vous convient à Groissiat, à 11h, à la célébration du 8 mai 1945.	
Mardi 9 mai	L'Amicale Boule organise au Plateau Sportif un concours de boule lyonnaise, sur invitation.	
Dimanche 14 mai	Grand vide grenier du Sou des Ecoles, toute la journée à la ZA des Lavours avec buffet et buvette.	
Dimanche 28 mai	Tournoi de handball des moins de 9 ans au Complexe du Lange, l'après-midi.	
Samedi 3 juin	Le Tennis Club organise sa fête du tennis et ouvre les portes de l'association à partir de 10h au Plateau Sportif. Tous les intéressés sont les bienvenus.	
Samedi 10 juin	La troupe "Les Chats" vous convie à son repas spectacle ''A la télé 2'' en soirée, à la salle des Fêtes. Un bon moment de détente en perspective.	
Dimanche 11 juin	L'association Speed Five organise son vide maison, en journée, dans la rue du Commerce.	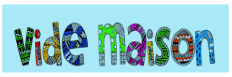
Samedi 24 juin	L'ASCOR présente son spectacle de fin d'année au Complexe du Lange en soirée.	

Les gestes qui sauvent

La commune finance une campagne de formation aux "Gestes qui sauvent" en collaboration avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 01) et l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Ain (UDSP01). La première session s'est déroulée le dimanche 26 mars à la salle Est, de 10 heures à 12h. Huit personnes étaient présentes pour suivre cette formation, animée par un pompier de notre SLIS, M. Laurent LUGAND, moniteur de secourisme.

Cette matinée a été appréciée par les participants qui se sont confrontés à divers cas concrets d'accidents de la vie quotidienne. Ils ont appris comment donner l'alerte avec des informations précises nécessaires aux services de secours. Ils ont également pratiqué diverses techniques gestuelles visant à enrayer ou empêcher l'aggravation de ces situations.

La prochaine formation aura lieu le samedi 22 avril en matinée, vous pouvez-vous inscrire dès à présent en mairie, le nombre de candidats est limité à 12 personnes par formation.

Nous devrions pouvoir faire mieux

Dans certaines zones collectives, les containers rouges ou jaunes débordent de toutes sortes de déchets, recyclables ou non.

Nous sommes pourtant tous devenus très soucieux de l'environnement et de l'avenir de la planète.

Incroyable, parce que c'est collectif, nous nous permettons n'importe quoi, ni vu ni connu !

Et la collectivité devra se charger du nettoyage.

Nous devrions sans doute pouvoir faire beaucoup mieux !

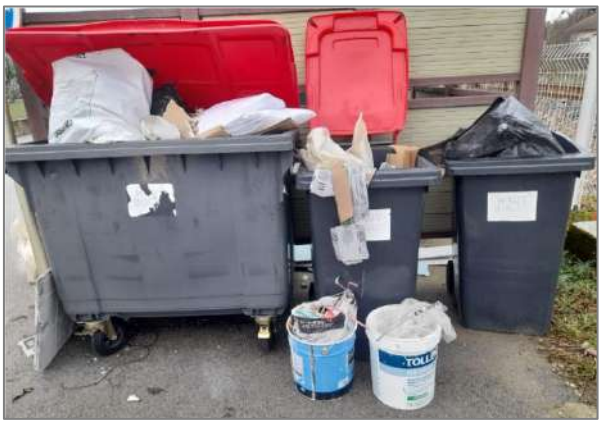

Encombrants

- Enlevés devant le domicile le 1er **mercredi** du mois **: le 5 avril, le 3 mai et le 7 juin.**
- Dépose facile et gratuite pour les particuliers tous les jours (sauf fériés) à la déchetterie communautaire de VEYZIAT. Tél. : 04-74-77-31-09

Ramassage des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont ramassées chaque lundi (rouge) et le mercredi des semaines impaires (jaune = recyclable). **Si ce jour est férié, la collecte est maintenue ce jour-là.**
Sortir vos bacs la veille au soir et les rentrer rapidement après la collecte.

Nuisances sonores

Respecter les tranches horaires autorisées pour les activités bruyantes:
Semaine : 8h00-12h00 et 14h00-19h30
Samedi : 9h00-12h00 et 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés: 10h00-12h00

Déchets verts

La benne à déchets verts située rue du chemin de fer est **ouverte à partir du mercredi 19 avril** aux horaires suivants :
le mercredi de 16h00 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h00

5 sites de Tri du verre

1. Rue des Peupliers.
2. ZA des Lavours
3. Evron
4. Vers le cimetière
5. Rue du Chemin de fer

Feux de déchets de taille ou jardinage

Par arrêté du Préfet de l'Ain, **le brûlage des déchets de taille ou de jardinage est interdit toute l'année**.

Conso. en baisse mais facture en hausse !

Grace à l'effort de tous, nous baissons notre consommation de gaz dans les bâtiments communaux. Fort heureusement, cela réduit un peu l'impact de l'énorme augmentation du prix de cette énergie, multipliée par 4,32 en 2023 pour la commune.

Comparaison entre consommation et prix du gaz au Complexe du Lange pour le mois de janvier 22/23 :

Mois	Gaz	Différence	Prix	Différence
Janv.22	2 453 m³	/	1 754 €	/
Janv.23	1 627 m³	-826 m³ / -33,7%	5 031 €	+3 277 € / x2,86

Restons vigilants, à la maison comme dans les bâtiments communaux

Artisans, commerçants et professions libérales

Vous vous installez sur Martignat, artisans, commerçants et professions libérales faites-vous connaître en mairie :

accueil.mairie@martignat.com

Communiquez-nous votre savoir-faire et vos coordonnées, nous vous référencerons alors sur le site internet de la commune.

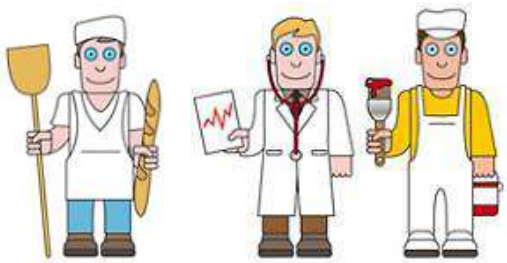

NEWSLETTER

Les chatons de Martignat

Janvier - Février - Mars 2023 N°1

TOUR D'HORIZON

- Départ à la retraite de Myriam
- Accueil de loisirs Février 2023
- Concours photo forêt de Martignat en hiver
- Accueil de loisirs Avril 2023

DÉPART À LA RETRAIRE DE MYRIAM

Myriam DEL CIANCIO, ATSEM à l'école maternelle, que nous avons eu la chance d'avoir en animatrice pour les vacances de juillet a fait valoir ses droits à la retraite ! L'équipe du centre de loisirs lui souhaite une belle retraite avec pleins de projets.

ACCUEIL DE LOISIRS FEVRIER 2023

Pendant les vacances de février. Le centre a accueilli 24 enfants. Le thème de la semaine était la découverte du monde à travers diverses activités : sportives, culturelles, manuelles et culinaires. Mercredi, sortie à Pont de Vaux : le matin à la maison de l'eau et de la nature et l'après-midi à la patinoire. Jeudi, une veillée a été organisée jusqu'à 21h avec une association de Martignat (The Sound Of Mountain) qui a fait découvrir le graffiti aux enfants et mis l'ambiance avec de la musique !
Merci à eux pour cette super soirée ! Les enfants sont repartis ravis de leur semaine.

1

4 ex æquo

Concours photo forêt de Martignat en hiver

3

Le concours photo de la forêt de Martignat en hiver s'est achevé le 15 mars. Les participants avaient deux mois pour envoyer leurs plus belles photos. La remise des récompenses a eu lieu samedi 25 Mars à la mairie de Martignat. Les élus ont votés pour départager les 5 plus belles photos.
Voici sur cette page, les photos gagnantes. Bravo à tous et merci pour votre participation, à l'année prochaine.

4 ex æquo

2

ACCUEIL DE LOISIRS AVRIL 2023

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes pendant les vacances scolaires d'Avril . Un voyage au cœur des îles attend les enfants. Lundi : Hawaï, mardi : Islande, mercredi : sortie à Lyon, parc de la tête d'or le matin et croisière fluviale l'après-midi sur l'île Barbe, jeudi : l'île de la réunion et vendredi : les cyclades.